

BTS

Assistant de Gestion PME-PMI

(à référentiel commun européen)



L'assistant de gestion exerce sa mission auprès du chef d'entreprise d'une petite ou moyenne entreprise ou d'un cadre dirigeant. Il en est le collaborateur direct. Il occupe une position particulière au sein de l'entreprise par son rôle d'interface, dans les relations internes et externes, y compris dans un contexte international.

Sa polyvalence lui permet, dans la limite des responsabilités fixées par le chef d'entreprise :

- de participer à la gestion opérationnelle de l'entreprise dans ses dimensions administrative, comptable, commerciale, humaine...
- de contribuer à l'amélioration de son efficacité par l'optimisation de son organisation
- de contribuer à sa pérennité par l'anticipation de ses besoins, l'accompagnement du développement et la participation au contrôle de l'activité par la mise en place d'indicateurs qu'il soumet au chef d'entreprise.

🎯 Débouchés

Le technicien assistant de gestion exerce là où la gestion administrative requiert une forte polyvalence. Il s'agit donc principalement des PME de 5 à 50 salariés couvrant tous les secteurs d'activités, où le dirigeant est propriétaire de son entreprise et bénéficie d'une indépendance juridique et financière. Dans le secteur de la distribution, la taille peut être plus élevée. L'évolution de carrière est souvent liée à la croissance de l'entreprise et/ou de la compétence de l'assistant de gestion : les délégations de pouvoirs qui lui sont confiées sont de plus en plus importantes. Avec l'expérience, l'assistant de gestion peut se tourner vers des entreprises plus importantes ou, à terme, vers la reprise d'une PME.

Métiers accessibles :

- assistant(e) commercial(e) (secrétaire commercial(e))
- secrétaire technique
- assistant(e) de gestion en PME
- secrétaire (assistant(e) de direction, secrétaire de direction)

🎯 Accès à la formation

En priorité :

- Bac STG ;
- Bac L ;
- Bac ES ;
- Bac pro Comptabilité ;
- Bac pro Secrétariat.

🎯 Programme

Matières	Horaires Hebdomadaires		Coefficient
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Culture générale et expression	2	2	6
Langue vivante étrangère I	4	3	6
Economie - droit	4	4	4
Management des entreprises	2	2	2
Atelier professionnel	4	3	
Relation avec la clientèle et les fournisseurs	4	1	4
Administration et développement des ressources humaines	0	2	
Organisation et planification	3	0	
Gestion et financement des actifs	0	2	
Gestion du système d'information	2	0	
Pérennisation de l'entreprise	0	4	
Gestion du risque	0	2	
Communication	3,5	2	4
Langue vivante étrangère (facultatif)	2	2	1

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- Organisation et gestion de la PME, coeff. 7
- Analyse du système d'information et des risques informatiques, coeff. 2
- Projet de développement de la PME, coeff.5

🕒 **Stage** *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stages obligatoires en milieu professionnel complètent la formation : 6 semaines en 1^{re} année (mai-juin), 6 semaines en 2^e année (février-mars). Ils peuvent se dérouler en France ou à l'étranger (stage d'application).

🕒 **Statistiques**

En 2010, dans l'académie d'Amiens (BTS Assistant de gestion de PME-PMI) : 369 élèves présentés, 257 admis (soit 69,6 % d'admis).

🕒 **Poursuite d'études**

Le BTS est conçu pour permettre une intégration directe dans la vie active. Cependant quelques jeunes peuvent poursuivre leurs études à condition d'avoir un bon dossier :

- **en licence professionnelle** en un an *dans l'académie d'Amiens :*
 - Commerce : assistant export PME-PMI, à l'UFR d'économie et de gestion de l'UPJV à Amiens ;
 - Commerce : développement commercial et gestion des échanges, à IUT de l'Oise, site de Beauvais avec l'antenne de l'UPJV de Beauvais et le lycée Félix Faure à Beauvais ;
 - Contrôle de gestion PME-PMI, à l'IUT de l'Oise, site de Beauvais avec l'UFR d'économie et de gestion de l'UPJV et les lycées Félix Faure de Beauvais et Cassini de Clermont de l'Oise.
- **en licence** dans les domaines administration et gestion des entreprises ou administration économique et sociale ;
- **plus rarement dans les écoles de commerce** qu'ils peuvent rejoindre, dans le cadre des admissions parallèles, au niveau bac + 2 sur concours type " passerelles " ou autres.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Picardie, consultez les guides régionaux « Après le bac : choisir ses études supérieures » et « Après un bac+2 ».

🕒 **Où se former en Picardie**

• **En lycée public :**

- Lycée des métiers Jean de La Fontaine, Château-Thierry 02
- Lycée des métiers Joliot Curie, Hirson 02
- Lycée Pierre de la Ramée, Saint-Quentin 02
- Lycée Condorcet, Méru 60
- Lycée des métiers André Malraux, Montataire 60
- Lycée des métiers Jean Calvin, Noyon 60
- Lycée La Hotoie, Amiens 80
- Lycée des métiers Jean Racine, Montdidier 80

• **En établissement privé :**

- Lycée Saint-Jean et la Croix, Saint-Quentin 02
- Institut régional d'enseignement technique supérieur (IRETS), Saint-Quentin 02
- Lycée Sévigné, Compiègne 60
- Lycée des métiers Saint-Rémi, Amiens 80
- Réseau institut supérieur de l'entreprise (RISE), Amiens 80

• **En apprentissage :**

- CFA de la CCI, Laon 02
- CFA de la CCI de l'Oise, Nogent-sur-Oise 60
- Lycée des métiers Jean Calvin, Noyon 60 (avec le CF3A)
- CFA Interfor-SIA, Amiens 80

🕒 **Pour en savoir plus**

Consultez les documents ONISEP :

- Guide régional «Après le bac : choisir ses études supérieures» ;
- Dossiers « Après le bac 2011 » ; « Les écoles de commerce » ; « Etudier et travailler à l'étranger » ;
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ;
- Grand Angle « Après un bac + 2 dans l'académie d'Amiens », « L'apprentissage en Picardie » ;
- Parcours «Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines» ; « Les métiers du marketing, de la vente et de la pub » ;
- Infosup « Après un BTS ou un DUT » ;
- Fiches métiers ONISEP.

Vous les trouverez : au centre de documentation et d'information (CDI) de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

Les documents régionaux sont également en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.